

ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR DU COMITE D'ALSACE DE CYCLISME ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JANVIER 2013

Le Comité Régional est administré par un Comité Directeur de 23 membres.

Seules peuvent être élues au Comité Directeur les personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, licenciées depuis 12 mois et domiciliées sur le territoire du Comité Régional.

Le Comité Directeur se compose d'un collège général de 15 membres et doit comprendre un certain nombre de représentants de catégories spécifiques de licenciés. Ces catégories spécifiques de licenciés sont au nombre de 7 :

1. Un représentant dans le collège VTT
2. Un représentant dans le collège BMX
3. Deux représentantes dans le collège des Féminines (Dirigeante ou Compétitrice)
4. Un représentant dans le collège du Cyclisme de Loisir
5. Un représentant dans le collège Médecin
6. Un représentant dans le collège du Cyclisme en Salle
7. Un représentant dans le collège du Corps Arbitral

Les licenciés faisant acte de candidature au titre d'une de ces sept catégories spécifiques devront expressément le mentionner dans leur lettre de candidature de telle sorte à bien figurer dans la catégorie spécifique concernée sur le bulletin de vote.

Les candidatures sont à présenter à titre individuel par le licencié.

Toute lettre de candidature devra mentionner les nom, prénom, date de naissance, club et numéro de licence et devra obligatoirement être signée par le candidat.

Toute candidature devra être adressée impersonnellement à Monsieur le Président du Comité d'Alsace de la Fédération Française de Cyclisme, Maison des Sports, 4 rue Jean Mentelin, BP 95028, 67035 STRASBOURG CEDEX 2, de telle sorte à ce qu'**elle parvienne au Comité d'Alsace impérativement pour le 14 décembre 2012.**

Toute candidature arrivant hors délai ne pourra pas être retenue.



CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR DU COMITE D'ALSACE

Date élection : 20 janvier 2013

NOM :

Prénom :

N° licence :

Club :

Déclare être candidat à l'élection du Comité Directeur du Comité d'Alsace FFC

posséder une licence FFC depuis 12 mois au moins et être membre d'un club en Alsace

Cocher la case correspondant au collège choisi

Collège général, 15 sièges

Collèges spécifiques

VTT 1 siège

BMX 1 siège

Dames 2 sièges (compétitrice et/ou dirigeante)

Loisir 1 siège

Médecin 1 siège

Cyclisme en salle 1 siège

Corps Arbitral 1 siège

Date :

Signature

Limite de dépôt des candidatures 14 décembre 2012

à adresser au Comité d'Alsace de Cyclisme
Maison des Sports
BP 95028
4 rue Jean Mentelin
67035 STRASBOURG CEDEX 2